

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site Internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Date de réception : <b>28/02/17</b>	Cadre réservé à l'autorité environnementale Dossier complet le : <b>11/04/17</b>	N° d'enregistrement : <b>F09347P0067</b>
--	--	---

### 1. Intitulé du projet

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

GFR Domaine de la Combe du Var

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

LOPATYNSKYY Yourry, co-gérant

RCS / SIRET : **517** **791** **836** **00011**      Forme juridique : **GFR**

*Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1*

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
47 a)	Régularisation d'un défrichement d'une superficie de 3 hectares 66 ares enclavée entre une emprise d'une superficie de 2 hectares défrichée suivant autorisation préfectorale du 1er décembre 2011 et une autre emprise de 3 hectares 88 ares dont le défrichement a été autorisé par un arrêté préfectoral du 27 septembre 2016

### 4. Caractéristiques générales du projet

*Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire*

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Il s'agit d'une emprise située sur un flanc de colline ravagé par un incendie en août 2009, puis ayant subi une forte érosion suite à des précipitations exceptionnelles les 15 juin 2010 et 5 novembre 2011.

Le GFR du Domaine de la Combe, suite à ces sinistres, a voulu prévenir ces deux risques en plantant deux hectares de vignes. Une erreur a été commise lors du dépôt du dossier de défrichement de cette emprise, seuls deux hectares ont été demandés, et donc autorisés au défrichement (cf autorisation jointe du 5 novembre 2011) pour planter ces deux hectares alors qu'ils nécessitaient, compte tenu de la forte déclivité du terrain, une emprise au sol de 5 hectares 66 ares. Par la présente, le GFR de la COMBE souhaite régulariser cette erreur afin de pouvoir déposer un dossier de demande de défrichement pour la superficie plantée non demandée par erreur.



#### **4.2 Objectifs du projet**

La plantation de cette emprise en vignes a pour but tant de jouer un rôle de pare-feu pour protéger la propriété du risque incendie, que de stabiliser ces terres en forte pente de l'érosion par des pluies torrentielles, ce flanc de colline se terminant sur une plaine cultivée traversée par la rivière l'Endre qui présente un risque d'inondation identifié dans le plan de prévention des risques naturels d'inondation arrêté par le Préfet du Var en mars 2014 (cf plans joints).

#### **4.3 Décrivez sommairement le projet**

##### **4.3.1 dans sa phase travaux**

Au moment des travaux, la zone était incendiée. Il s'est donc agi de dessoucher les restes calcinés de pins, et de nettoyer la zone des restes brûlés afin de pouvoir la planter.

##### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

Il s'agit d'une plantation viticole en agriculture biologique composée de vignonnier, de mourvèdre et de syrah.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Il est soumis à une autorisation de défrichement, et à un permis d'aménager pour la création des restanques sur lesquelles sont plantées les vignes.

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
surface à défricher	3 hectares 68 ares

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Domaine de la Combe, 83 470 LE  
MUY

Une partie de la parcelle  
cadastrée section C n° 96.

Coordonnées géographiques' Long. 65 ° 94 ' 90 " 8 Lat. 43 ° 47 ' 92 " 85

Pour les catégories 5° a), 6° a), b)  
et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b),  
22°, 32°, 34°, 38°, 43° a) et b) de  
l'annexe à l'article R. 122-2 du  
code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Communes traversées :

**Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6**

**4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?**

Oui

Non

**4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation  
environnementale ?**

Oui

Non

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les  
différentes composantes de votre projet et  
indiquez à quelle date il a été autorisé ?**

Le projet est enclavé entre deux emprises autorisées au  
défrichement en vue d'une mise en culture viticole:  
- une superficie de 2 hectares par arrêté préfectoral du 1er décembre  
2011 aujourd'hui plantée dont le dossier de demande comprenait un  
volet environnemental relatif aux incidences Natura 2000 ;  
- une superficie de 25 049 m<sup>2</sup> par arrêté préfectoral du 27  
septembre 2016, dont le dossier de demande comprend une étude  
d'incidence Natura 2000 réalisée par le bureau d'étude BIOTOPE  
datée du 10 mai 2016 qui a conclu à une absence d'incidence (cf  
annexes 6 et 7).

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	L'emprise est située : - dans le site FR 9312014 "Calle du Rouet" - à proximité des sites FR 9301825 "Forêt de Palayson" et n° FR9301626 " Val d'Argens"
En zone de montagne ?	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe sur la Commune du MUY couverte par un plan de prévention des risques inondations approuvé le 26 mars 2014. Si le terrain, flanc d'une colline, ne présente pas d'aléa, les ruissellements de boue résultant des terres instables suite à l'incendie ayant ravagé la colline en 2009, accélérés par la pente, accroissent les risques en aval, plaine qui rejoint le lit de l'Endre, où les risques d'inondations sont évalués dans le PPRI jusqu'à atteindre 2 mètres de hauteur et une vitesse d'1 mètre par seconde.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- ZPS du Collé du ROUET ( n° FR 9312014)
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Ressources</b>			
Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>			
Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	consommation d'espace forestier en faveur d'un espace agricole (viticulture créant un pare-feu)
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	incendie et érosion en cas de fortes précipitations
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	présence d'engins agricoles, mais qui sont déjà présent sur les vignes à proximité immédiate de l'emprise du projet : importance faible
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	présence d'engins agricoles, mais qui sont déjà présent sur les vignes à proximité immédiate de l'emprise du projet : importance faible

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	modification du paysage mais avec une culture à impact paysager positif et traditionnel de la Commune du MUY et des environs: la vigne
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

L'emprise objet de la présente demande est enclavée entre deux emprises, l'une de 2 hectares autorisée au défrichement par arrêté du 1er décembre 2011, l'autre de 25 049 m<sup>2</sup> autorisée au défrichement par arrêté du 27 septembre 2016, ayant fait l'objet d'une étude d'incidence Natura 2000 par le bureau d'étude BIOTOPE. Il s'agit d'une demande de régularisation, l'ensemble ainsi créé créant un coupe-feu de vignes cultivées en agriculture biologique

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**4.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

La plantation en vignes de cette emprise permet:

- de jouer un rôle de coupe-feu pour limiter les incendies et préserver les boisements qui subsistent à proximité du terrain d'assiette du projet. Assurer la protection d'une pinède subsistante sise à proximité immédiate des bâtis d'habitation et d'exploitation du Domaine de la Combe.
- de stabiliser le flanc de colline, évitant ainsi des coulées de boues sur la plaine de l'Endre en contrebas souffrant déjà de risques inondations importants et identifiés dans le PPRI approuvé en mars 2014;
- en agriculture biologique, respectueuse de l'environnement

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Une emprise jouxtant celle du projet (sur la même parcelle C 96) a fait l'objet d'une étude environnementale par Biotope, dont le défrichement a été autorisé pour une superficie de 25 049 m<sup>2</sup> le 27 septembre 2016. Cette étude nous semble pouvoir servir de référence pour l'instruction de la présente demande (étude environnementale jointe, annexe). En 2011, le Domaine de la Combe avait formé une demande de défrichement pour 2 hectares, ce qui correspondait à la surface qui serait plantée. Une erreur dans la constitution du dossier a fait que le défrichement n'a été demandé que pour 2 hectares, et accordé par arrêté préfectoral du 1er décembre 2011 pour cette surface. Malheureusement, la déclivité du terrain n'avait pas été prise en compte : afin de planter 2 hectares, ceal nécessitait une autorisation de défricher 5 hectares 68 ares. Le présent dossier tend à régulariser l'erreur commise correspondant à l'emprise de 3 hectares 68 ares.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

**2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire**

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet	
6-	Synthèse explicative
7-	Extrait du dossier de demande de défrichement ayant été autorisé le 27 septembre 2016 comprenant l'étude d'incidence Natura 2000 réalisée par BIOTOPE évaluant les incidences sur l'emprise jouxtant immédiatement celle de la présente demande
8-	Autorisation de défrichement du 27 septembre 2016 sur la même parcelle, à proximité immédiate de l'emprise dont s'agit et procès-verbal de reconnaissance de bois à défricher
9-	Arrêté préfectoral du 01.12.2011 autorisant le défrichement sur la même parcelle
10-	dossier de demande de défrichement du 05.08.2011
11-	situation et photographies jointes au dossier de défrichement du 05.08.2011
12-	photographies de l'emprise objet de la présente demande avant défrichement (5)
13-	Article de journal avec photographie de la bergerie et Arbres calcinés après l'incendie du terrain d'assiette
14-	photographie aérienne zone après défrichement et avant plantation de l'emprise objet de la présente demande et de ses abords
15-	casier viticole informatisé où figure les plantations de la parcelle C 96 où se situe le terrain d'assiette objet de la

**7. Engagement et signature**

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

le, 21 février 2017

Signature



Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dess

